

Résumé du Schéma d'aménagement et de développement révisé, 3^e génération de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

En vertu de l'article 57 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC de Vaudreuil-Soulanges publie un résumé de son Schéma d'aménagement et de développement révisé troisième génération (SADR3), entré en vigueur le 2 février 2023.

Le SADR3 est le fruit de trois années de concertation régionale et reflète les aspirations du milieu entre autres en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de protection de l'environnement, de la mise en valeur des territoires ruraux et urbains, de la mise en valeur de nos équipements régionaux, de l'implantation de l'hôpital régional et du pôle santé et de la protection de notre patrimoine bâti et de notre patrimoine immatériel. Il harmonise la planification du territoire des municipalités faisant partie de la MRC et préconisant des actions.

Le schéma est un outil de :

1. Connaissance pour les élus et les citoyens; il informe sur les enjeux particuliers et les principales caractéristiques socioéconomiques et physiques du territoire;
2. Concertation entre les municipalités, la MRC, la Communauté métropolitaine de Montréal et le gouvernement afin d'avoir une vision commune et défendre des projets;
3. Mise en œuvre qui recense les échéanciers, les partenaires et les diverses modalités de réalisation des projets privilégiés sur le plan régional.

Le SADR3 est structuré en trois parties :

Partie 1 : Le territoire et sa planification

- Le concept d'organisation spatiale;
- La présentation du territoire et des secteurs d'affinités.

Partie 2 : Les enjeux, les orientations et les mécanismes de mise en œuvre

- La gestion optimale du territoire et la qualité des milieux de vie;
- Le territoire et les activités agricoles;
- Le développement économique et les lieux d'emplois;
- La valorisation du territoire : le récréotourisme, la culture et le patrimoine;
- L'environnement et les milieux naturels;
- Le mont Rigaud;
- Le Parc régional du canal de Soulanges et ses abords;
- Le transport et la mobilité durable;
- Les contraintes, la gestion des risques et les réseaux majeurs;
- Les grandes affectations.

Partie 3 :

- Les annexes descriptives.

Nous vous invitons à consulter la version électronique du SADR3 en visitant notre site internet au <https://mrcvs.ca/> ou en consultant une copie papier disponible aux heures d'ouverture au 280 Harwood, Vaudreuil-Dorion.